

L'ÉTUDE DU TERRORISME EN FRANCE :

UNE RECHERCHE ENCORE EMBRYONNAIRE

Lorraine Tournyol du Clos, docteur en économie, chercheur associé au Centre d'excellence START (Université de Maryland)

Sébastien Tournyol du Clos, ancien militaire, mathématicien

Après 50 ans de guerre froide, le 11 septembre 2001 a fait de la menace terroriste un enjeu de sécurité publique et globale. Mais, presque sept ans après, l'analyse de ce nouvel¹ enjeu balbutie encore : certes on identifie et on arrête des terroristes (dont certains chefs), on démantèle des organisations (ETA, IRA) et on négocie aussi l'arrêt de luttes armées (Sinn Fein). Pourtant, la menace terroriste ne diminue pas, et semble même grandir, au fur et à mesure que les défaillances des services de renseignement, notamment américains, sont publiquement et largement soulignées (attentats du 11 septembre, armes de destruction massive irakiennes...). Car les méthodes d'analyse, elles, ne sont pas toujours à la hauteur des nouvelles exigences.

Et, de fait, la menace a en grande partie changé de nature, depuis l'effondrement du mur de Berlin. Les services de renseignement, uniques outils de la Guerre froide, ont dû diversifier leurs méthodes sous peine de se voir rapidement inadaptés. Jusqu'alors, en effet,

« la collecte des informations était une opération complexe, qui impliquait des moyens techniques considérables, alors que l'analyse était linéaire : l'adversaire, le bloc communiste, avait une logique propre qui, une fois l'information obtenue,

¹...pour l'opinion publique du moins, car le djihadisme international est un phénomène plus ancien.

permettait une analyse simple et une bonne anticipation. Aujourd'hui, la situation s'est presque inversée : l'information abonde, et en grande partie de manière accessible (information ouverte), en revanche l'analyse en est devenue complexe du fait d'une multitude d'interactions de phénomènes variés et mal compris (religieux, sociaux, culturels, économiques, etc.). »²

L'étude opérationnelle du terrorisme est donc devenue essentiellement une question de traitement de l'information ou, si l'on préfère, d'analyse de données. Cela ne signifie pas que les moyens militaires et policiers doivent être abandonnés, au contraire, mais ils doivent s'intégrer dans une réflexion plus globale qui coordonne les nombreuses composantes de l'analyse de données, dont notamment l'analyse quantitative.

² Baud J (2005), *Le renseignement et la lutte contre le terrorisme*, Lavauzelle.

1. L'approche française, de type militaire

Pourtant, force est de constater en France que l'analyse quantitative du terrorisme est pratiquement inexistante. Des explications possibles et non exclusives en sont, peut-être, la confidentialité des informations stratégiques, qui rend difficile la coopération des services de renseignement avec les chercheurs universitaires, et la faible culture statistique française, traditionnellement attirée par la vision globale générale et synthétique des phénomènes. Il faut encore y ajouter un autre trait de caractère très français : la difficulté à rendre compte de ses activités. Ainsi le renseignement, comme de nombreux autres domaines de la vie sociale et politique de notre pays, manifeste régulièrement sa profonde aversion à la transparence. Et, même si quelques vieux serpents de mer continuent d'apparaître ici ou là – comme le contrôle parlementaire des activités de renseignement (à l'image de tous nos voisins européens) ou la coopération des différentes services (DGSE, DRM, DST, RG...) – ils retournent bien vite en eaux profondes³.

Bref, les tentatives françaises d'analyse du terrorisme ont bien dû s'accommoder de la presque inexistence de données numériques et, jusqu'ici, relevaient quasi-exclusivement de nos services de renseignement (aussi experts que discrets, espère-t-on). Rares sont les chercheurs, à l'approche qualitative (par défaut), ou les hommes de terrain s'appuyant sur des chiffres approximatifs (souvent des recensions personnelles) qui ont tenté l'aventure. A défaut d'une vraie collaboration entre la recherche et le renseignement, l'analyse de type militaire du terrorisme est donc traditionnellement prédominante, notamment pour élaborer les scénarios d'action politique. Avec le risque, évident, de privilégier les réponses de type militaire à des problèmes qui ne le sont pas toujours.

³ Il faut toutefois mentionner la création de la DCRI, première tentative sérieuse de fusion de deux grands services de renseignement DST et RG.

Aujourd'hui, il est même devenu évident que les réponses militaires au terrorisme sont, au mieux, insuffisantes et, parfois même, nuisibles. Entendons-nous, ce qu'on appelle ici « réponse militaire », pour être bref, n'est pas la réponse « des militaires » : pas de corporatisme schématique... « Réponse militaire », qui est aussi parfois tout autant « réponse policière », signifie essentiellement une réaction, préventive ou répressive, au terrorisme en un sens guerrier et tactique : objectifs à court ou moyen termes, traque et arrestation ou élimination des terroristes identifiés, *etc.* Cette attitude se focalise sur les éléments d'action (identité des terroristes présumés, détection de leurs déplacements, renforcement des contrôles et filtres...) et néglige des facteurs essentiels de l'analyse comme la compréhension des comportements ou l'étude des motivations. Les champions de cette lutte contre-productive contre le terrorisme, au moins dans l'opinion publique française, sont évidemment les Etats-Unis qui, dans une « guerre à la guerre⁴ » frontale et quasiment sans limite, semblent ne pas voir qu'ils nourrissent le terrorisme autant qu'ils le combattent et déstabilisent aussi le fragile équilibre géopolitique du monde avec la poursuite d'intérêts nationaux à courts termes⁵.

Pourtant, l'étude des comportements déviants, des causes de la violence, des facteurs du crime et des moyens de contrôler son expansion sociale sont, depuis plus de deux siècles, des domaines de recherche largement explorés : c'est essentiellement le travail de la criminologie⁶. Et rapprocher étude du terrorisme et criminologie semble même après tout, et au premier abord, assez naturel : les actes terroristes sont, évidemment, des actes criminels par nature. Et certaines formes de terrorisme sont même clairement très proches

⁴ Discours de Bush (2001) après les attentats du 11 septembre : « le 11 septembre, les ennemis de la liberté ont commis un acte de guerre contre notre pays (...). Notre guerre contre la terreur commence avec Al Qaeda, mais ne se finit pas là. Elle ne se finira que lorsque tous les groupes terroristes de portée globale auront été trouvés, arrêtés, et mis en échec ».

⁵ Il est bien connu, par exemple, qu'Oussama Ben Laden a été formé à la guérilla, armé et financé à ses débuts par la CIA, pour résister à l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

⁶ Qui est, selon la définition classique et générale de Sutherland & Cressey (1978), la « science de la rupture des lois et de la réaction à la rupture de loi ».

de la criminalité organisée : narcoterrorisme d'Amérique du Sud, terrorisme mafieux ou terrorisme corse par exemple. Les terroristes sont aussi eux-mêmes criminels lorsqu'ils se financent par des braquages (gang de Roubaix), du racket (indépendantistes corses) ou des trafics de drogue (comme pour les attentats de Madrid, d'après Kaplan (2005)). Ou encore, moins directement, les terroristes peuvent s'associer avec des criminels organisés pour acheminer des armes, fournir des faux papiers ou blanchir de l'argent sale (exemple des mafias vietnamiennes au Canada).

Pourtant, quelques différences importantes font toute la spécificité du terrorisme et justifient une approche particulière : ainsi les criminels cherchent surtout à ce que leurs infractions ne soient pas découvertes alors que les terroristes cherchent une publicité maximale autour de leurs attentats. La portée des actes terroristes est aussi souvent internationale tandis que, au contraire, les crimes et délits sont en général très localisés. Enfin, l'objectif des terroristes est politique, au-delà de l'acte matériel, alors que l'infraction (vols, violences, trafics par exemple) se justifie par elle-même, par son seul résultat.

Bref, les divergences théoriques entre étude du terrorisme et criminologie sont aussi nombreux que les rapprochements et l'on peut comprendre que ces deux champs d'étude se soient constitués indépendamment l'un de l'autre. Mais, aujourd'hui, les arguments avancés pour justifier la pérennisation de ce cloisonnement semblent souvent artificiels. Car, au fond, plus encore que des questions de champ de compétence, plus que les traditions historiques (qui attribuent aux services de renseignements l'étude du terrorisme et aux universitaires la criminologie) ou les différences d'échelles (l'étude du terrorisme nécessite souvent des connaissances préalables de la culture et de la géopolitique de pays éloignés), ce qui gêne aujourd'hui toute coopération en France entre ces deux domaines est

essentiellement leur mutuelle méconnaissance, nourrie par de nombreux *a priori* et des définitions souvent approximatives.

2. L'apport de la criminologie anglo-saxonne

Paradoxalement, les plus ardents promoteurs de la réponse militaire au terrorisme dans son aspect le plus guerrier – les Etats-Unis – sont aussi les premiers à en avoir compris toute l'insuffisance. Et depuis une bonne dizaine d'années maintenant, avant même les attentats du 11 septembre donc, de nombreux criminologues américains ont été largement incités, matériellement (large accès à de nombreuses données) et financièrement, à se pencher sur le phénomène terroriste et à y tester modèles quantitatifs et théories comportementales. Une série de publications scientifiques⁷, associant sociologues, économistes et juristes, témoignent de cet effort et ont le mérite de proposer des résultats opérationnels aux politiques... peu pris en compte, malheureusement⁸. En tout cas si, malgré tout, l'approche américaine du terrorisme est encore, elle aussi, principalement de type militaire ce n'est pas faute d'avoir proposé de nouveaux outils d'analyse.

L'objet de cet article n'est évidemment pas de trancher une discussion, autant qu'une dispute, culturellement bien ancrée. Aux stratèges qui croient disqualifier les criminologues par un « que voulez-vous donc dire par étude *du* terrorisme ? Ce sont *des* terrorismes dont il s'agit... », ceux-ci répondent facilement qu'ils se sont largement faits les dents sur *les* formes de délinquance et de criminalité, certainement plus nombreuses. A ceux qui prétendent que la modélisation quantitative des comportements ne donne aucun résultat fiable et concret, ceux-ci répondent que cette modélisation est au contraire l'un des principaux outils valables dans le rare domaine où *seuls* les résultats comptent, la vente et le *marketing*... Soyons plutôt constructifs !

⁷ Deux références fondamentales à souligner : Enders & Sandler (2006), *The Political Economy of Terrorism* et LaFree & J.Hendrickson (2007), *Build a Criminal Justice Policy for Terrorism*. Une recension (en français) de l'ouvrage d'Enders et Sandler est parue dans le numéro de juin 2007 des *Cahiers de la Sécurité*.

⁸ Plusieurs ex-officiers de la CIA ont préféré démissionner lors du déclenchement de l'invasion américaine de l'Irak, allant même jusqu'à écrire de longues lettres très claires au président Bush, pour manifester leur désaccord et leur lassitude de ne pas voir leur avis pris en compte.

La criminologie n'est pas une école de pensée ni une théorie, c'est un large domaine de recherche exploitant de nombreux outils et méthodes dont bon nombre sont quantitatifs. Certains sont descriptifs, d'autres explicatifs d'autres encore prédictifs. Certains ont fait leurs preuves depuis des années, d'autres sont encore en plein développement. La question n'est pas de savoir s'il faut remplacer l'analyse militaire par telle ou telle autre, les hommes de terrain par des chercheurs de bureaux, les idées par des chiffres, *etc.* Non, la question est beaucoup plus concrète et naît d'un constat simple : l'étude du terrorisme cherche un nouveau souffle face à de nouvelles menaces. La France cherche à préserver des compétences propres qui lui donnent une position internationale face des concurrents qui rénovent leurs méthodes. La lutte contre le terrorisme est forcément globale, faite du recoupement d'une multitude d'informations partielles et de leur analyse. Dans ces conditions, la question est donc : que peut apporter la criminologie à l'étude du terrorisme ?

La réponse est aussi simple : une grande partie des méthodes et outils de la criminologie quantitative peuvent s'adapter à l'étude du terrorisme (LaFree & Dugan (2004)). La criminologie permet donc à l'étude du terrorisme de recouper l'analyse qualitative de terrain avec l'analyse quantitative synthétique. Elle peut plus précisément intervenir à plusieurs niveaux. En amont, pour élaborer un état des lieux des différentes formes de terrorisme. Pour recouper la dispersion de ces formes de terrorisme avec de nombreuses données socioéconomiques et proposer une étiologie du terrorisme (étude des causes) : profils, trajectoires individuelles, réseaux criminels. Pour comprendre l'acte terroriste lui-même et ses modes opératoires : importance des théories du choix rationnel, des théories situationnelles ou de l'apprentissage social⁹ mais aussi interactions entre

⁹ Pour le choix rationnel : Dugan et *al.* (2005), pour les théories situationnelles : Clarke & Newman (2007), pour l'apprentissage social : Hamm (2007) ou Weisburg & Lerna (2006).

formes et actes de terrorisme (détournement d'avion, bombes-suicide, *etc.*, cf. Enders and Sandler (2006, chap.5)).

En aval, pour évaluer l'impact des différentes politiques publiques de contre-terrorisme, de mettre en avant les bonnes pratiques. Pour mesurer, plus généralement, les conséquences du terrorisme : efficacité des politiques et des transferts de terrorisme vers les pays moins protégés¹⁰, mais aussi évaluation du processus judiciaire¹¹ ou encore mesure du coût du terrorisme¹² comme les dommages matériels, les répercussions boursières et financières, les tensions sociales, chômage, tourisme, les impacts sanitaire, culturel...

De manière transverse, l'analyse spatio-temporelle des modes opératoires permet d'identifier les différentes trajectoires par des analyses multi variées (LaFree *et alii* (2006)) et de construire des scénarios d'évolution à court terme¹³.

¹⁰ Landes (1978), Islam & Shahin (1989), Enders & Sandler (1993), Navarro & Spencer (2001), Becker & Murphy (2001), Tavares (2004), Enders & Sandler (2005a), Weiburg (2007).

¹¹ Smith & Damphousse (1996 et 2002).

¹² Gallagher (1993), Enders, Sandler et Parise (1992), Nitsch & Schumacher (2004), Enders & Sandler (2005b), Greenbaum *et alii* (2007).

¹³ Par exemple, pour les modèles de hasard : Dugan *et alii* (2005) et pour les analyses des réseaux : Hendrickson (2007).

3. Les débuts de l'analyse quantitative en France

En France, la situation est encore plus délicate qu'aux Etats-Unis puisque avant même de pouvoir vaincre les réticences administratives à confier l'étude du terrorisme à des criminologues, les criminologues quantitativistes doivent déjà vaincre les réticences de leurs propres collègues ! En effet, les criminologues français sortent à peine d'une « ère glaciaire » où l'idéologie paralysait les esprits et parvenait à dicter les réponses avant même toute étude objective des faits. Ainsi, pendant des années, de nombreuses théories ont fleuri sur le comportement criminel, sur l'évolution des formes de délinquances, les violences scolaires, *etc.* sans pouvoir s'appuyer sur une seule mesure chiffrée de ces phénomènes ! Aujourd'hui, les indispensables statistiques de la délinquance en France commencent seulement à être diffusées de manière détaillée et, quelquefois, accessibles aux chercheurs les plus patients¹⁴. Cependant, les articles scientifiques qui pourraient être reconnus par la communauté internationale sont encore rares et, parmi eux, moins encore remplissent les conditions nécessaires à l'obtention d'une tribune consacrée. Autant dire que, dans ces conditions, peu de criminologues français envisagent sérieusement l'étude du terrorisme.

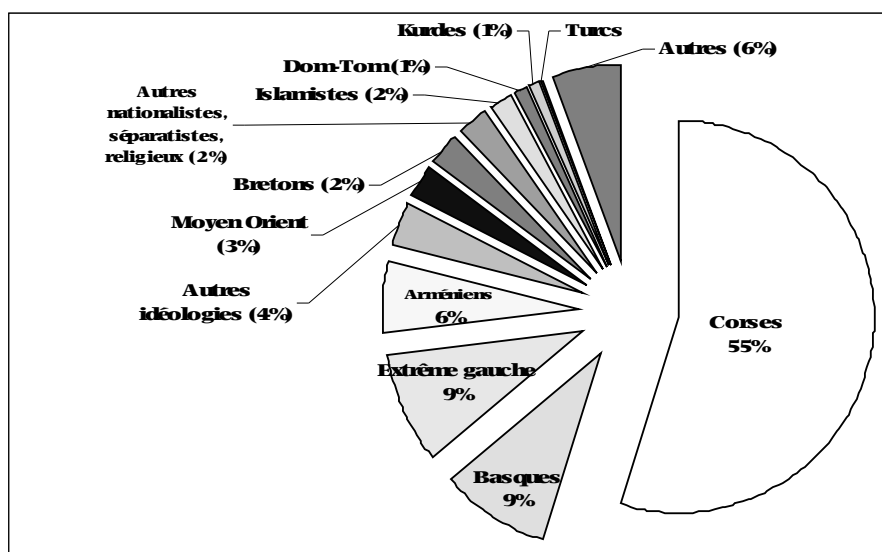
Et, par ailleurs, les rares criminologues qui se lancent tout de même dans l'étude du phénomène terroriste ont alors l'impression curieuse que, à domaines différents... problématiques identiques ! Mainmise de l'école de pensée traditionnelle, rareté des chiffres disponibles, réticence aux analyses quantifiées et accent mis sur les analyses de terrain... Pourtant, quelques voies d'accès existent heureusement, notamment une énorme base de données universitaire américaine, élaborée par l'un des centres de recherche

¹⁴ Tournyol du Clos L. & Tournyol du Clos S. (2007).

spécialisés dans l'étude du terrorisme rattaché à l'Université du Maryland¹⁵ : la GTD ou *Global Terrorism Database* qui recense tous les actes terroristes et tentatives dans le monde entier depuis 1972, en précisant au mieux toutes les circonstances (auteur, mode de passage à l'acte, nombres de morts et de blessés, dégâts matériels...). Cette base de données, pour l'instant sans équivalent, est la référence américaine des chercheurs et hommes politiques et s'ouvre aussi à quelques universitaires étrangers¹⁶.

Une première exploration de cette base pour les actes concernant la France a notamment permis, il y a quelques années déjà¹⁷, une première description statistique du terrorisme en France par auteurs (graphique 1 ci-dessous), modes opératoires, évolution de l'activité et zone géographique d'activité.

Graphique 1 : auteurs du terrorisme en France (1972-1997)



¹⁵ Le centre d'excellence START (*Study of Terrorism And Responses to Terrorism*), dirigé par Gary LaFree, un éminent... criminologue (président en 2007 de l'*American Society of Criminology*).

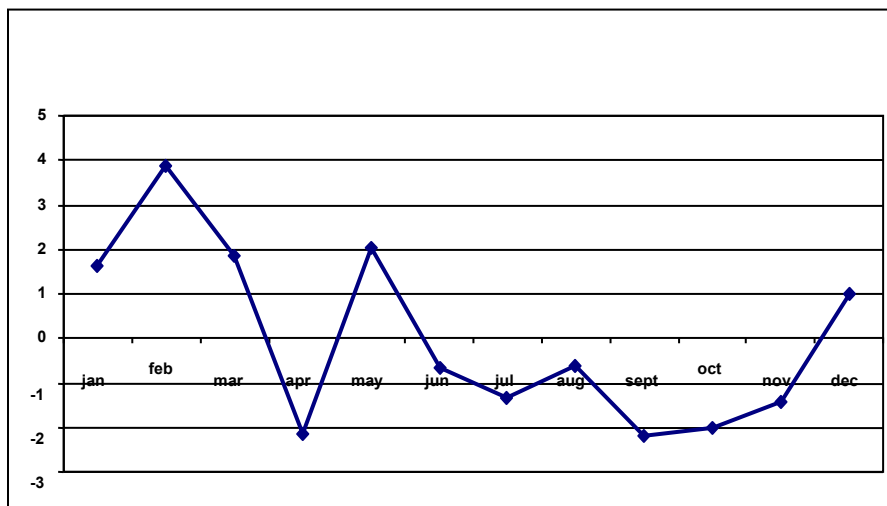
¹⁶ Elle est aussi consultable en partie sur Internet.

¹⁷ Une partie de ces résultats furent présentés en 2006 à Washington (présentation disponible sur www.tourmyolduclos.fr) et une synthèse de ces travaux est en cours de publication : Tourmyol du Clos *et alii* (2008).

Ensuite, une étude de ces mêmes chiffres permet aussi de souligner quelques résultats intéressants, comme :

- Des rapprochements entre groupes terroristes ayant des modes opératoires communs malgré des objectifs politiques différents (interactions entre le terrorisme basque et islamiste)¹⁸.
- Une importante saisonnalité des actes terroristes en Corse (graphique 2 ci-dessous, montrant une hausse de l'activité terroriste durant l'hiver, sans doute liée à la baisse des activités touristiques), très différente de l'activité terroriste métropolitaine sur la même période (où mai et surtout octobre sont les deux mois à risque). On peut y voir un cas « d'activité routinière » (théorie criminologique de Cohen & Felson (1979)) qui laisse penser qu'organiser les procès à la fin de l'automne (plutôt qu'au cœur de l'été), comme ce fut le cas en novembre dernier pour le procès Colonna, est *a priori* plutôt risqué. Dans ce cas, une simple prévention situationnelle permet parfois d'éviter une vague d'attentats.

Graphique 2 : saisonnalité du terrorisme corse

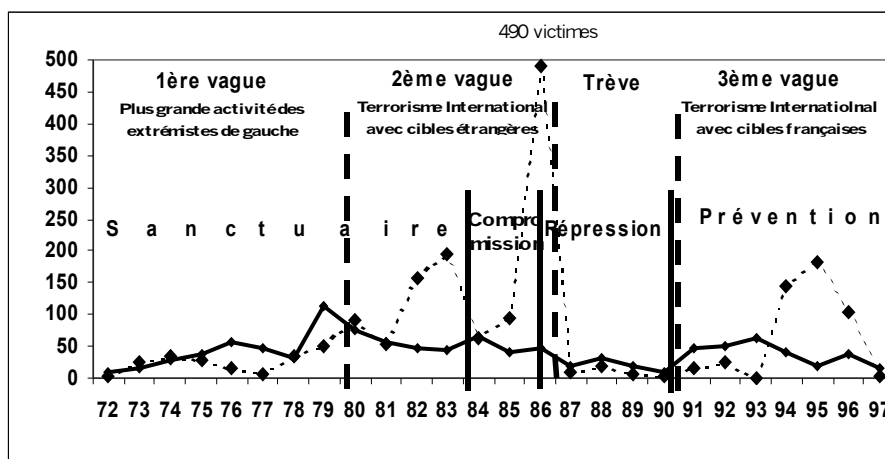


Source: Global Terrorism Database

¹⁸ Delamotte (2004) émet la même hypothèse et cite (p.51) quelques exemples de conversions d'indépendantistes basques suite à des entraînements militaires en Afghanistan.

- Une mise en regard de l'activité terroriste sur le territoire métropolitain et des différentes politiques d'anti-terrorisme alors appliquées montrant un apparent échec de la politique de sanctuarisation¹⁹ (graphique 3 ci-dessous).

Graphique 3 : politiques d'anti-terrorisme et activités terroristes en métropole de 1972 à 1997



Légende:

Source: Global Terrorism Database

- Nombre d'incidents terroristes
- - - Nombre de victimes (blessés et morts)

- Des comparaisons de *trends* (tendances de fond) d'activité entre groupes terroristes grâce à une analyse dynamique temporelle (graphique 4 ci-dessous qui semble révéler une tendance commune entre les groupes arméniens, basques, d'extrême-gauche et du Moyen-Orient entre 1972 et 1995).

¹⁹ Ou « doctrine du sanctuaire » : politique anti-terroriste française des années 70 ainsi nommée par Shapiro et Suzan (2003). L'idée était de défendre comme une « neutralité » française vis-à-vis du terrorisme international, c'est-à-dire une tolérance pratique des organisations terroristes sur le sol français, tant qu'aucun français n'était visé. Malgré cela, des tensions internationales au début des années 80 et les évolutions de la politique française en Afrique amenèrent une série d'attentats et, avec eux, au renoncement de la « sanctuarisation ».

- L'évolution des interactions entre criminalité organisée et terrorisme corse.

Graphique 4 :
trends comparés d'activité de quelques terroristes en France

Source: Global Terrorism Database

D'autres études, toujours sur les données françaises, sont en cours, portant notamment de manière plus détaillée sur l'efficacité des politiques de lutte contre le terrorisme (répression, prévention, compromission, sanctuarisation) ou l'impact du terrorisme sur le tourisme, le chômage et la création d'entreprise en Corse ou encore la coopération européenne dans l'anti-terrorisme. Sur ce dernier point, la théorie des jeux est un outil d'analyse précieux²⁰ que nous n'avons pas présenté ici car elle n'est pas, à proprement parler, un outil de la criminologie.

²⁰ Voir une application théorique à l'étude du terrorisme dans le chapitre 4, Enders & Sandler (2006).

Conclusion

L'étude quantitative du terrorisme en France est donc encore dans un état embryonnaire. Certains se contentent donc de dire qu'elle peut encore peu quand d'autres remarquent qu'elle promet beaucoup plus. Pour notre part, nous pensons qu'il s'agit d'une approche à ne pas négliger, et encore moins sur une simple question de principe (« le chiffre n'apporte rien »), d'habitude (« on n'a jamais travaillé comme ça ») ou d'ignorance (« on ne sait pas faire »). La créativité et l'innovation, deux qualités scientifiques majeures dont on accuse parfois les français de manquer, voudraient qu'on ne rejette pas une manière de faire avant de l'avoir sérieusement essayée.

Il faut donc éviter de tomber dans deux excès de pensée symétriques : d'une part, voir dans l'approche criminologique du terrorisme une recette miracle qui donnera à la lutte anti-terroriste toutes les réponses qu'elle attendait. L'outil quantitatif n'est en effet, comme son nom l'indique, qu'un outil. Il ne donne pas de réponse toute prête, mais il est là pour nourrir et guider la réflexion, lui suggérant des pistes inattendues, attirant son attention sur un fait ou une tendance, confirmant ou infirmant une hypothèse de travail.

D'autre part, il ne faut pas non plus exiger de cette approche des résultats consistants avant de lui avoir vraiment donné les moyens de se développer. Cela nécessite une (difficile) coopération entre services et un accès transparents aux statistiques. En effet, les résultats d'un modèle quantitatif sont fortement liés à la fois à la qualité des données utilisées (nombre, variété et précision) et à la pertinence des hypothèses de modélisation (l'approche criminologique n'est pas du « quantitativisme sauvage »).

Références

- Becker G. & Murphy K. (2001), "Prosperity will Rise out the Ashes", *The Wall Street Journal* (Eastern Edition), 29 october 2001, A.22.
- Clarke R. & Newman G. (2007), *Outsmarting the terrorists*, New York : Praeger.
- Delamotte B. (2004), *Question(s) d'intelligence: le renseignement face au terrorisme*, Michalon, 133p.
- Dugan L., LaFree G., Piquero A. (2005), "Testing a Rational Choice Model for Airline Hijackings", *Criminology*, n°43, p.1031-1065.
- Enders W. & Sandler T. (1993), "The effectiveness of Anti-Terrorism Policies: A Vector-Autoregression-Intervention Analysis", *American Political Science Review*, n°87 (4), p.829-44.
- Enders W. & Sandler T. (2005a), "Distribution of Transnational Terrorism among countries by Income Classes and Geography after 9/11", unpublished manuscript, University of Southern California, Los Angeles, CA.
- Enders W. & Sandler T. (2005b), "After 9/11: Is It All Different Now ?", *Journal of Conflict Resolution*, n° 49 (2), p.259-77.
- Enders W. & Sandler T (2006), *The political Economy of Terrorism*. Cambridge University Press.
- Enders W., Sandler T., Parise G. (1992), "An Econometric Analysis of the Impact of Terrorism on Tourism", *Kyklos*, n°45 (4), p.531-54.
- Gallagher R. (1993), "The Psychological Impact of 9/11 on College Student and Suggestions for How Counselling Centers Can Prepare for War and/or Future Terrorist Attacks", *Commission for Counselling and Psychological Services Newsletter*, [<http://www.myacpa.org/comm/ccaps/c7nws303.htm>], accessed 30 January 2008.
- Greenbaum R., Dugan L., LaFree G. (2007), "*The Impact of Terrorism on Italian Employment and Business Activity*" in: *Urban Studies*, volume 44, number 5.
- Hamm M. (2007), *Terrorism as Crime: From Okalahoma City to Al-Qaeda and Beyond*, New-York University Press.
- Hendrickson J. (2007), "Individual and Network Correlates of Participation in Terrorist Operations", College Park, Md.: University of Maryland, START Center, Unpublished manuscript.

- Islam M. & Shahin W. (1989), "Economic Methodology Applied to Political Hostage-taking in Light of the Iran-Contra Affair", *Southern Economic Journal*, n°55 (4), p.1019-24.
- LaFree G., Morris N., Dugan L., Fahey S. (2006), "Identifying global terrorist hot spots", in: J. Victoroff (ed.), *Tangled Roots: Social and Psychological Factors in The Genesis of Terrorism*, Amsterdam: IOS Press
- LaFree G. & Dugan L. (2004), "How does studying terrorism compare to studying crime? Terrorism and counter terrorism", in: M. DeFlem (ed.), *Terrorism and Counterterrorism: Criminological Perspectives*, New-York: Elsevier.
- LaFree G & Hendrickson J. (2007), "Build a Criminal Justice Policy for Terrorism", *Criminology and Public Policy*, Vol 6, n°4, p.1401-1411.
- Landes W. (1978), "An Economic Study of US Aircraft Hijackings, 1961-1976", *Journal of Law and Economics*, n°21(1), p.1-31.
- Navarro P. & Spencer A. (2001), « September 11, 2001 : Assessing the Costs of Terrorism », *Milken Institute Review*, Fourth Quarter 2001, p.16-31.
- Nitsch V. & Schumacher D. (2004), « Terrorism and International Trade : An Empirical Investigation », *European Journal of Political Economy*, n°20(2), p.423-33.
- Shapiro J. & Suzan B. (2003), « The French Experience of Counter-terrorism », *Survival*, 1 mars 2003; 45, 1; Social Science Module, p.67.
- Smith B. & Damphousse K. (1996), "Punishing Political Offenders: The Effects of Political Motive on Federal Sentencing Decisions", *Criminology*, n°34, p.289-321.
- Smith B. & Damphousse K. (2002), "American Terrorism Study Patterns of behavior, Investigations and Prosecution of American Terrorists", Final Report, Available on line: [<http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/grants/193420.pdf>], accessed January 30, 2008.
- Sutherland E. & Cressay D. (1968), *Criminology*, Philadelphia, Pa.:J.B. Lippicott Company.
- Tavares J. (2004), « The Open Society Assesses Its Enemies : Shocks, Disasters and Terrorist Attacks », *Journal of Monetary Economics*, n°51(5), p.1039-70.
- Tournyol du Clos L. & Tournyol du Clos S. (2007), *La délinquance juvénile : les profils, les causes, les évolutions*, L'Harmattan, Coll. Pour comprendre, 164 p.
- Tournyol du Clos L. (2007), analyse critique de l'ouvrage Enders and Sandler, 2006, « Political Economy of Terrorism », in *Les Cahiers de la Sécurité*, juin 2007.

Tournyol du Clos L., LaFree G., Stoesser A., Dugan L. (2008), « Les liaisons dangereuses : French terrorism 1972-1997 », document non publié.

Weisburg D. (2007), "Police Responses to Terrorism: Lessons from the Israeli Experience", College Park, Md: University of Maryland, START Center, Unpublished grant application.

Weisburg D. & Lernau H. (2006), "What prevented Violence in Jewish settlements in the Withdrawal from the Gaza Strip : Toward a Perspective of Normative Balance", Ohio State, *Journal of Dispute Resolution*", n° 22, p.37-82.

Résumé

Cet article propose d'élargir les méthodes quantitatives de la criminologie à l'étude du terrorisme qui est encore souvent, particulièrement en France, menée avec les habitudes de travail des services de renseignement sous la guerre froide. Expérimentée dans les pays anglo-saxons, la coopération interdisciplinaire autour de l'analyse quantitative et de la modélisation économique a pourtant prouvé son intérêt. Mais son application chez nous nécessiterait quelques douloureuses évolutions des mentalités...

Abstract

This article suggests widening the quantitative methods of criminology in the study of terrorism which is still often, particularly in France, led from the perspective of cold war intelligence traditions. Used in the Anglo-Saxon countries, the interdisciplinary co-operation around quantitative analysis and around economic modelling is providing its worth. But its application in France would require a major change in attitudes...